

7. Présentation des dispositifs APIC et VIGICRUES Flash



Avertissement
Pluies **I**ntenses
à l'échelle des **C**ommunes



Avertissement

Pluies

Intenses

à l'échelle des **C**ommunes

**Service
d'observation
gratuit proposé
par Météo-
France**



- Fonctionnement via les radars météorologiques

Localisation des précipitations

Mesure de leur intensité (temps réel)

Analyse des précipitations tous les 15 min

Classification soit en :

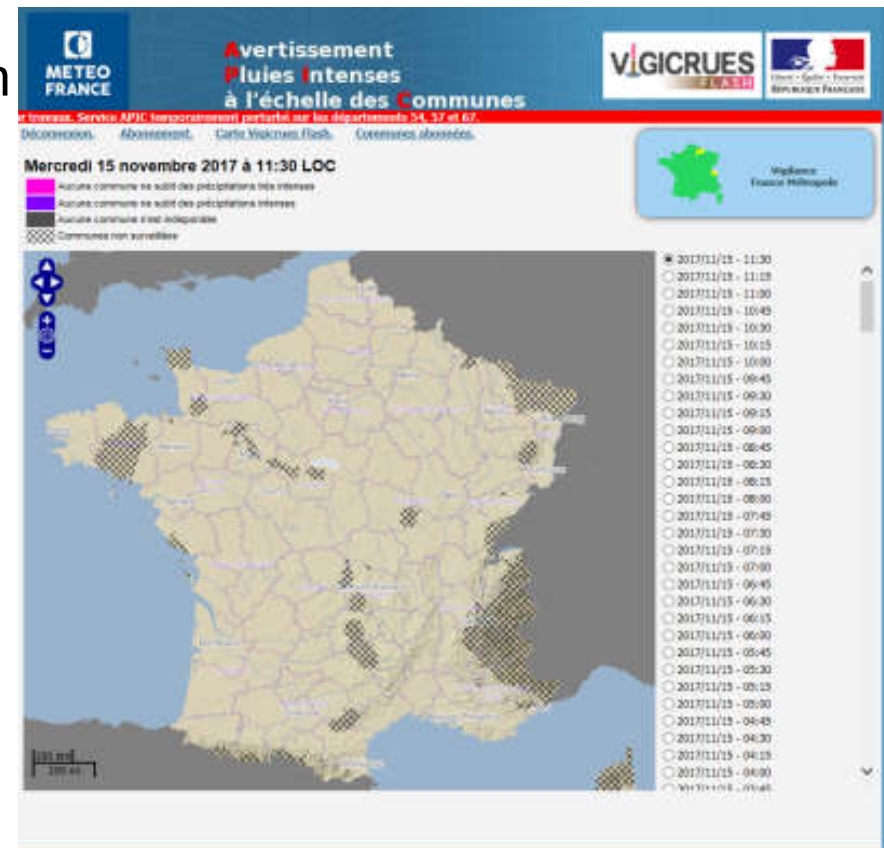
- précipitations intenses 
- précipitations très intenses 

- Avertissements

Par message vocal, SMS et courriel

- Bénéficiaires (en 2018)

Plus de 93 % des communes du territoire métropolitain sont couvertes (cf site <https://apic.meteo.fr>)





Avertissement
Pluies **I**ntenses
à l'échelle des **C**ommunes



**Nouveau service
complémentaire
gratuit proposé par
le réseau
VIGICRUES du
Ministère chargé de
l'environnement**

- Fonctionnement via un modèle hydrologique
- Calcul des réactions des cours d'eau en fonction des précipitations mesurées
- Identification des risques de crues significatives dans les prochaines heures sur au moins un cours d'eau éligible
- Estimation du risque de crue toutes les 15 minutes
- Classification du risque soit en :
 - crue forte
 - crue très forte

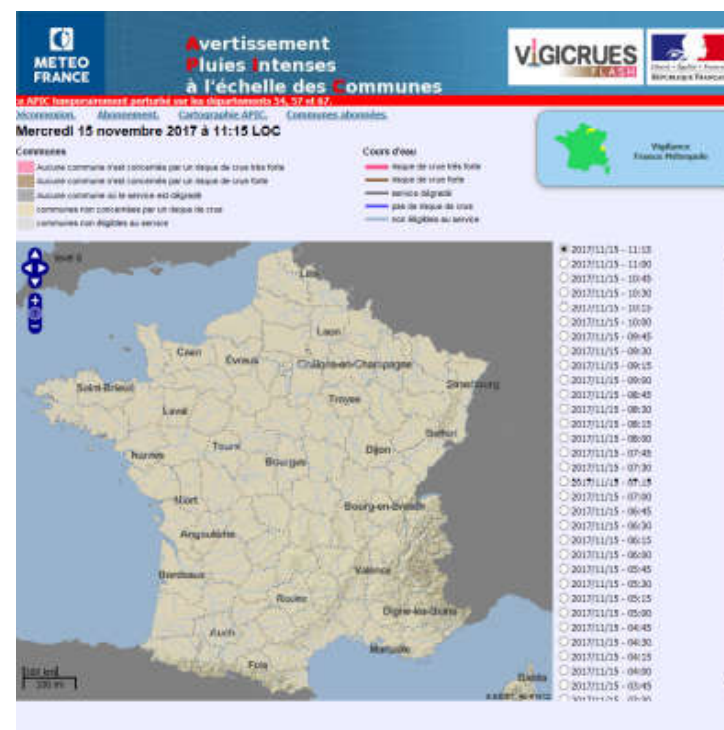
Aide à la mise en œuvre des actions de gestion de crise départementale

- Avertissements (validité de 6h)
- En cas d'apparition ou d'aggravation de risque de crue
- Par message vocal, SMS et courriel

- Bénéficiaires (en 2018)

Service disponible sur plus de 10 000 communes

- Exclus du service : cours d'eau à comportement spécifique (influencés par des barrages), ou trop petits ou insuffisamment couverts cours d'eau surveillés dans le cadre de la vigilance crues de Météo France
- (cf site <https://apic.meteo.fr>)



SITUATION 2018 – VAL-D'OISE

82 communes sont abonnées à APIC
sur 184 (44,5%)

(Données identiques à 2017)

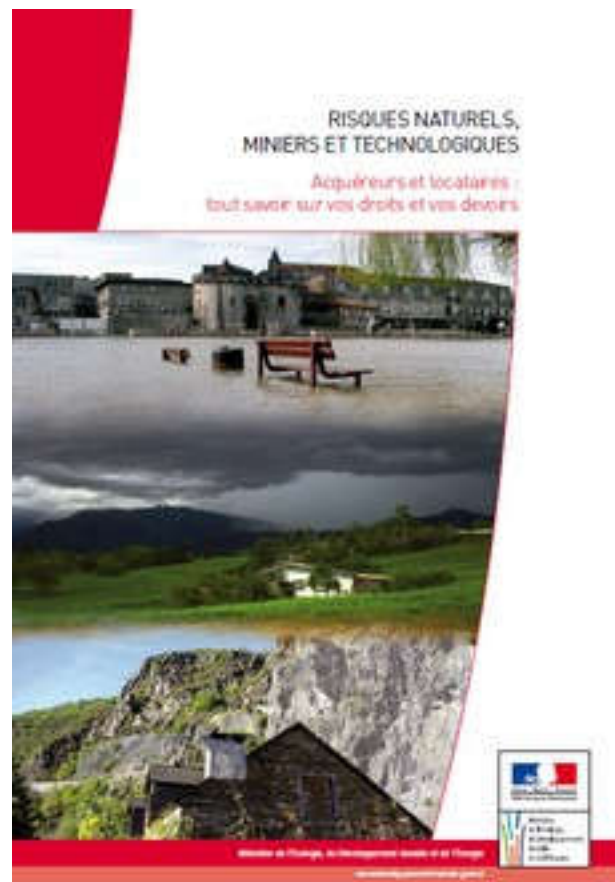
8 communes abonnées seulement à Vigicrues
Flash

sur 51 communes éligibles (15,7%)

(+ 2 communes en comparaison à 2017)

9. L'Information Acquéreur Locataires

I.A.L.



IAL : Références

- Article L125-2 du code de l'environnement et décret 2005-134 du 15 février 2005.
- Arrêté préfectoral 130072 du 25 novembre 2013 listant les 121 communes soumises à un risque naturel ou technologique. (120 depuis la fusion Avernoes-Gadancourt)

IAL : Principe et fonctionnement

- Condition : obligation pour un vendeur ou un bailleur d'informer son acheteur ou locataire si la commune est soumise à un plan de prévention des risques naturels et/ou technologiques.
- Imprimé « état des risques naturels, miniers et technologiques » et documentation en ligne sur le site de la préfecture et consultable en préfecture.
- Les communes envoient en préfecture leurs documents d'information.



Etat des risques naturels et technologiques

en application des articles L 120 - 1 et R 125 - 28 du code de l'environnement

1. Cet état des risques est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

2. Adresse : commune, code postal

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles (PPN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPN prescrit oui non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPN appliqué par anticipation oui non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPN approuvé oui non

Les risques naturels pris en compte sont les :

Inondation Cise torrentielle Ramassage de rochers
 Avalanche Mouvement de terrain Sécheresse
 Séisme Cyclone Volcan
 Feux de forêt Autre

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRT)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT approuvé oui non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT prescrit * oui non

* Les risques technologiques pris en compte sont les :

Effet thermique Effet de succion Effet toxique

5. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 143-4 et R 143-5 du code de l'environnement

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité :

zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 zone 6 zone 7

6. Localisation

7. Vendeur - Bailleur - Titulaire principal

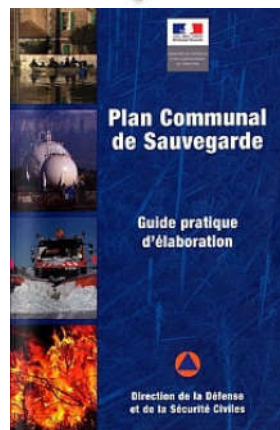
8. Acquéreur - Locataire - Titulaire principal

9. Date

2017 :
 Une seule commune a mis à
 jour son dossier
 d'informations IAL
 Aucune en 2018.

Le présent état des risques naturels et technologiques est fondé sur les informations mises à disposition par le préfet de département, en vertu de son article 1, lorsqu'il est ou le titulaire principal ou l'acquéreur ou le locataire ou le vendeur ou le demandeur ou le titulaire de la disposition du prêt, (article 125-2 du code de l'environnement).

10. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et les plans communaux de sauvegarde (PCS)



DICRIM :

- Article L 2211-1 du CGCT : responsabilité du maire en matière de polices administratives, dont la sécurité ;
- Décret 90-918 du 11 octobre 1990 introduisant le DICRIM

Établi par le maire, c'est un document d'information du public présentant les risques naturels et technologiques de la commune, les mesures de prévention prises par la commune, les mesures de sauvegarde prises et le pan d'affichage des consignes.

PCS :

- Loi 2004-84 du 13 août 2004 rend le PCS obligatoire
- Décret 2005-1156 du 13 septembre 2005 définit les modalités et le calendrier (obligation pour 2007)

Établi par le maire qui est Directeur des Opérations de Secours (DOS), c'est un document opérationnel de planification. L'objectif est de planifier les actions communales de la gestion du risque, notamment l'information préventive et la protection des populations.

PCS : Etat des lieux du Val d'Oise

PCS : Etat des lieux du Val d'Oise

Bilan :

- 92 PCS obligatoires sur 120 réalisés au 31/12/18
- 78,33 % des PCS obligatoires réalisés au 23/01/19
- Pour 84,02 % de la population exposée couverte

- Objectif 2019 :
7 communes permettant de porter à 95 % le taux de couverture de la population exposée.
Les 5 plus importantes sont en cours de réalisation dont 3 ont débuté en 2018.